



“

Le groupe de codéveloppement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique.

La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants...

”

Adrien PAYETTE et Claude CHAMPAGNE

Fondateurs de la démarche  
du codéveloppement.



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ATELIER « CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL »

# LE CODEV'





## EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

Il s'agit d'utiliser l'intelligence collective de professionnels pour progresser dans ses pratiques au travail en s'appuyant sur un groupe d'acteurs qui se constitue.

### Dans quels objectifs ?

- ❖ Trouver des solutions concrètes en prenant de la distance ;
- ❖ Susciter de la souplesse face au changement ;
- ❖ Développer sa confiance et ses capacités de collaboration ;
- ❖ Développer l'écoute de soi et l'écoute bienveillante des autres ;
- ❖ Permettre la créativité, être force de proposition face à une problématique professionnelle.

## SOUS QUELLE FORME ?

Un groupe est constitué d'environ 8 personnes.

- Le facilitateur de la séance permettra la mise en œuvre d'un cadre :

- ❖ authentique,
- ❖ bienveillant,
- ❖ confidentiel.

- Une séance dure en moyenne 1h30.

- Il est possible de participer à :

- ❖ une séance « Flash codev » afin de vivre l'expérience du codéveloppement.

ou de vous engager à

- ❖ intégrer un groupe sur plusieurs séances tout au long de l'année.

## QUELLE ORGANISATION ?

Les inscriptions passent par une prise contact avec le PARH (Pôle d'accompagnement des ressources humaines).

Le PARH sera en mesure de vous accompagner pour envisager une participation sur votre département.

Contactez-nous à :

❖ [ce.parh@ac-dijon.fr](mailto:ce.parh@ac-dijon.fr)

